

RTA du 3 mai 2012 :

**Point d'information rapide
sur la fiche technique
traitant de la pédagogie.**

Pour la **R**éunion **T**echnique d'**A**pprofondissement* du 3 mai, une fiche portait sur « les outils et méthodes pédagogiques

Ce point nous paraît suffisamment important pour que chacun soit rapidement et correctement informé puisque le sujet a évolué.

Suite à notre intervention, le directeur a décidé la **réécriture** de cette fiche, et indiqué qu'elle serait présentée dans une nouvelle version à la prochaine réunion.

Voici notre intervention en séance :

La rédaction de cette fiche est bien trop rigide.

Parler de pédagogie en termes si dirigistes, ce n'est pas la bonne approche !

La pédagogie c'est faire partager son savoir et non imposer des concepts « pré-digérés »
La grande majorité des enseignants à choisit ce métier.
La grande majorité des enseignants trouve son épanouissement dans ce métier.

Une écriture tellement rigide de cette fiche tendrait à réduire la vocation d'enseignant à simple lecteur ; ce n'est ni ma conception, ni celle de mon syndicat. Une telle écriture « encarcane » - *si je peux oser l'expression* – l'enseignant : ce serait vraiment contre productif !

Extrait du projet de fiche :

« ...en utilisant les méthodes pédagogiques appropriées et cadrées avec les équipes de l'ENFiP...

Tous les modules doivent avoir été visés par le pôle formation initiale, avant leur utilisations. Seuls ces modules devront être dispensés dans les établissements. Seuls les supports de présentation fournis par l'ENFiP seront distribués aux stagiaires, à l'exclusion de tout autre support.

...il convient de s'en tenir au programme des séances et de ne retenir les questions des stagiaires, que pour autant qu'elles illustrent bien le cours ou les travaux pratiques... »

* les RTA discutent de l'application dans le concret des décisions prises par les groupes de travail sur la fusion),

Prenons 2 exemples :

Rigidité des modules de 3 heures.

Est-ce les enseignants qui doivent s'adapter aux horaires ou les horaires qu'on doit adapter à la matière à enseigner ? pour nous la réponse est claire. La question se pose y compris de savoir « d'où viennent » ces 3 heures imposées systématiquement ?

En parallèle je rappelle notre demande répétée d'avoir un retour des conclusions tirées par l'administration des GEM, afin de pouvoir en discuter.

Enfin il nous semblerait particulièrement intéressant que des modules de 1h 30 puissent aussi être utilisés.

Concrètement : le lundi matin commencer par un module de 1h 30 permettrait à des stagiaires de rejoindre les établissements, notamment de province, en partant de leur domicile le lundi matin au lieu de les obliger à voyager le dimanche.

Pouvoir concilier vie familiale et scolarité cela à du sens aussi !

Visa sinon rien ! la aussi c'est trop !

Il n'y a pas de difficulté à concevoir que la DFI veuille tout voir et donner son avis sur tout.

Mais la rédaction proposée pourrait laisser croire à la faute professionnelle si l'enseignant se mettait à parler de quelque chose, ou s'il répondait à une question, non estampillé du visa.

La description du visa proposée ici s'apparente trop à un bon à tirer sans lequel on ne pourrait rien faire ou rien dire. Je maintiens la position que j'avais exprimé en CT ENFIP : trop de visa tue le visa (cf compte rendu ct ENFIP).

En conclusion :

Cette fiche pourrait laisser croire qu'elle a été écrite dans le seul but d'encadrer les enseignants. On sait que ce n'est pas votre sentiment profond. Pour le moins je trouve qu'elle a été écrite de façon maladroite.

Un des défauts des enseignants pourrait être d'avoir quelque susceptibilité. Le maintien de cette fiche, en l'état, est de nature à jeter l'émoi, bien compréhensible, dans toute la communauté enseignante de l'ENFIP.